

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
2° REGION MILITAIRE
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°02

La Société « SARL SAGRAS », dont le siège social sis à : 14 Rue sans non Ilot 153 Local n°05 Cité Point du jour wilaya d'Oran, titulaire du Marché n°29/2024 du 12 Mars 2024, portant sur «Travaux de Réalisation d'un Bloc Hébergement mixte au niveau d'Oran », suivant le visa du CRM n°83/2024 du 06 Mars 2024, est mise en demeure pour la deuxième fois dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Retards dans l'Achèvement du projet par rapport au planning de Réalisation des travaux;
- Le chantier n'est pas doté en moyens matériaux et humains nécessaires ;
- La situation du projet est extrêmement dégradée, ainsi qu'un manque d'hygiène et d'organisation.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'Entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.